



Association **NON** au **POCL**

Oui aux Solutions Alternatives

Madame

**Députée de la xxème circonscription du
département de xxxxxxxx**

Jars, le 3 octobre 2017

Madame,

Lors de la campagne des élections législatives, nous avons fait parvenir, à plus de 80 candidats des circonscriptions situées sur le parcours de ce projet dit POCL, un courrier dont vous n'avez peut-être pas eu connaissance ou que vous n'avez pas eu le temps de lire pour y répondre.

Or, depuis votre élection pour laquelle nous vous félicitons, de nombreux positionnements ont évolué, tant de la part du Président de la République que des différentes instances concernées. Aussi est-ce pour ces différentes raisons que nous vous renvoyons aujourd'hui ce courrier afin de connaître votre point de vue sur ce projet.

La circonscription sur laquelle vous êtes élue est située dans le périmètre du projet de construction d'une seconde Ligne Grande Vitesse LGV Paris-Lyon, dite POCL (Paris Orléans Clermont-Ferrand Lyon) et vous n'ignorez pas, sans doute que les habitants électeurs de votre circonscription, usagers de la SNCF sont, depuis de nombreuses années, confrontés quotidiennement à une dégradation lente mais réelle de la qualité des transports ferroviaires.

Notre association « **NON au POCL, OUI aux Alternatives** » a été créée début 2015. Elle compte à ce jour 200 adhérents, toutes tendances politiques confondues, et notre pétition a recueilli plus de 7000 signatures.

Soucieux du service public bénéfique au plus grand nombre, soucieux des dérives budgétaires, nous considérons ce grand projet comme inutile pour les raisons suivantes :

- **Quel financement ?** 14 milliards € budgétisés, mais probablement 20 milliards € de dépense. Or la SNCF doit faire face à une dette abyssale de 44 Milliards €, à 12 Milliards € de dépréciation d'actifs nouvellement construits et son président Monsieur Pépy insiste sur le « respect de la règle d'or ». D'autre part le Conseil d'état préconise d'abandonner « le tout TGV », en cohérence avec la plupart des études sur le transport en pleine mutation (cars Macron, co-voiturage, colocation de voitures, avions low-cost etc..).

Association NON au POCL, déclarée à la Préfecture du Cher sous le N° W 1810033706

Siège : Mairie de Jars Route de Sury es Bois 18260 JARS, mail : contact@non-au-pocl.fr

Présidente : Nelly DEQUESNE. Vice-Président : Alfred de LASSENCE.

Secrétaire : Robert MILETA. Trésorière : Yasmine PERRIN



Association **NON** au **POCL**

Oui aux Solutions Alternatives

- **Pour qui ?** Les études confirment qu'une LGV est pertinente pour des distances d'au moins 400km entre deux métropoles ou grandes villes. Quelles sont les conséquences pour les petites villes et communes rurales qui verront passer des TGV et, qui, dans le même temps, continueront à voir se détériorer ou disparaître les lignes qui les desservent actuellement ? D'autre part, les études montrent que les LGV ne servent qu'à 7% de la population utilisant le transport ferroviaire, ce chiffre étant même en régression. Le revenu moyen mensuel des territoires ruraux n'étant que de 1500€ suivant la dernière étude de l'INSEE, la SNCF pratique pour le TGV des tarifs prohibitifs pour la grande majorité des habitants de ces territoires.

- **Pourquoi ?** Dans son projet dit POCL, la SNCF avait mis en avant 2 arguments :
 - Desservir le Grand Centre de la France
 - Eviter la saturation de la ligne Paris-Lyon existante.

- En réalité c'est le deuxième point le plus important pour la SNCF, car celle-ci argumentait jusqu'en 2014 que la LGV historique était saturée. Or, selon l'avis de différentes études, des élus et même du Président de la SNCF, cette saturation n'est plus avérée et elle ne pourrait « éventuellement » l'être qu'à l'horizon 2030-2035.
- En revanche, la desserte et le désenclavement du Grand Centre de la France restent une nécessité urgente : le Cher, l'Allier, la Creuse, l'Indre dépérissent. Or le TGV ne fera que traverser ces régions. Que devient donc la notion de desserte du Grand Centre de la France, alors même que les 3 lignes existantes sont délaissées depuis 30 ans ?
 - A l'ouest : Le POLT Paris-Toulouse via Orléans, Vierzon, Châteauroux, Limoges, Brive, Cahors avec l'embranchement vers Bourges et Montluçon. Cette ligne était, avant le TGV et avec le Capitole, la ligne la plus rapide de France ;
 - A l'est : Paris-Clermont-Ferrand via Montargis, Cosne sur Loire, La Charité, Nevers, Moulin, St Germain des Fossés, Vichy, Riom ;
 - D'est en Ouest : Lyon-Nantes (la seule transversale qui relie Auvergne-Rhône-Alpes à la façade Atlantique) via Roanne, St Germain des fossés, Moulins, Nevers, Bourges, Vierzon, Tours.

- **Pour quand ?** Restaurer les 3 lignes existantes
 - permettra une mise en service très rapide (4 à 5 ans) au lieu d'attendre 20 ans pour une LGV,
 - améliorera les déplacements de tout le Grand Centre de la France, d'Orléans à Clermont-Ferrand.
 - représente un coût bien moindre que la construction d'une LGV.

Notre association n'est donc ni pour le tracé Ouest, ni pour le tracé Médian du POCL ;
Elle est contre le POCL et propose que les trains du futur continuent de circuler sur les infrastructures ferroviaires existantes modernisées, adaptées à la vitesse, au confort et à la sécurité.
Les nouveaux services reliant Paris, Lyon, Clermont-Ferrand et Nantes bénéficieront ainsi à court terme, à l'ensemble des gares du Grand Centre de la France et donc aux usagers de votre circonscription.



Association **NON** au **POCL**

Oui aux Solutions Alternatives

L'actualité renforce notre position : Alstom vient de vendre aux USA des TGV circulant à 220 km/h sur des lignes classiques rénovées (Boston à Washington).

Ce sont ces arguments que vous pouvez consulter sur notre site : <http://www.non-au-pocl.fr/> et que nous présentons lors de nos actions dans les villes concernées par ce projet.

Nous mettons en place d'ici la fin de l'année différentes actions : des réunions publiques dans le 42, 91, 45; ainsi que des débats avec des élus dans différents médias, presse, radio, etc.

Nous n'évoquons pas ici **la catastrophe humaine, écologique et économique (agriculture, forêt, viticulture, tourisme) que ce projet dit « POCL » engendrerait sur les régions traversées** : La Sologne, Le Gâtinais, Le Val de Loire, le Pays-Fort, Le Sancerrois, le bec d'Allier, les monts du Beaujolais, ces territoires qui pour certains sont classés ou en cours de classement Natura 2000, patrimoine mondial de l'UNESCO, seront balafrés, dégradés, appauvris.

Nous souhaitons ainsi connaître votre position :

- **Etes-vous favorable à ce projet dit POCL ?**
- **Si oui, pour quelles raisons ?**
- **Si non, êtes-vous prêt à demander, lors des questions à l'Assemblée, l'abrogation de ce projet, de façon définitive ?**
- **et demander, en lieu et place du projet POCL, le renforcement de l'action entamée depuis cette année pour la modernisation rapide des lignes existantes, en infrastructure et en matériel ?**

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Nelly Dequesne
Présidente

Alfred de Lassence
Vice-président